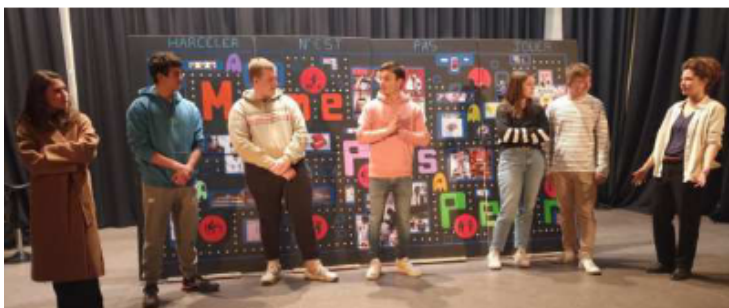


ACTUALITÉ : PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Jeudi 16 mars 2023

MONTARDON

On ne badine pas avec le cyber harcèlement au Lycée agricole



Les élèves du Lycée agricole ont été sensibilisés de manière ludique au cyber harcèlement. © D. RESPAL

Jeudi 2 mars, le lycée d'enseignement général technologique agricole de Montardon accueillait la compagnie Le Trimaran qui a fait escale pour proposer un spectacle intitulé « Même pas peur 2.0 ». Composé de sketches éducatifs et interactifs, ce spectacle a été joué devant plus d'une centaine d'élèves de seconde.

Durant près de deux heures, les trois comédiens du Trimaran ont invité les jeunes à se mettre en situation sur scène autour de saynètes simulant des situations concrètes de crise ou de conflits. L'objectif était de les sensibiliser à la loi, à lutter contre la banalisation de la violence, de se positionner et de réagir face à des situations de harcèlement (en composant par exemple le 3020).

Il s'agissait aussi de leur faire prendre conscience de l'impor-

tance du civisme en ligne et en classe, sans oublier de souligner les dangers d'une utilisation excessive des nouvelles technologies numériques, sur le plan de la santé. S'en sont suivis des temps de débats et d'échanges animés, partagés avec les professionnels.

Pour rappel, les réseaux sociaux ont un impact énorme sur le milieu scolaire où ils contribuent à alimenter et à diffuser des propos haineux, diffamatoires, de la violence et du cyber harcèlement ainsi que des images illégales. « Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende » précise la loi. Civisme en ligne et en classe